



bioMérieux
société anonyme au capital de 12 029 370 euros
siège social : 69280 Marcy l'Etoile
673 620 399 RCS Lyon

**Avis de mise à disposition des documents relatifs à
L'Assemblée générale mixte du 28 mai 2026**

Une Assemblée générale mixte des actionnaires de bioMérieux (la « Société ») est convoquée le 28 mai 2026, à 9 heures, au 376, Chemin de l'Orme, 69280 Marcy l'Etoile.

L'avis de réunion, comportant les modalités de vote, l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 6 mars 2026 (bulletin n°28) et sur le site internet de la Société (www.biomerieux.com).

L'avis de convocation sera publié au BALO conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les documents de convocation à l'Assemblée (incluant le formulaire de vote) seront envoyés par courrier postal aux Actionnaires selon les conditions légales et réglementaires en vigueur, ou mis à disposition sur un site dédié pour les Actionnaires ayant opté pour la convocation électronique. Les documents relatifs à la préparation de cette Assemblée seront également tenus à la disposition des Actionnaires selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

L'ensemble des informations et documents mentionnés aux articles R. 22-10-23, R.225-81 et R.225- 83 du Code de commerce, le Document d'enregistrement universel 2025 qui intègre, entre autres, le rapport financier annuel et le rapport sur le gouvernement d'entreprise émis en application de l'article L.225-37 et suivants du Code de commerce pourront également être consultés, au plus tard à compter du 21^{ème} jour précédant l'Assemblée générale, sur le site internet de la Société www.biomerieux.com (Rubrique Investisseurs > Espace actionnaires > Assemblée générale).

Données financières et communications officielles sur www.biomerieux.com/corp/fr/investisseurs